

UNE RENTREE SUR LE PAVE !

Travailler plus et mal pour gagner moins. La réforme des retraites que veut imposer le gouvernement est une attaque en règle contre les travailleurs, un nouveau cadeau à la finance...

CE QUE PREVOIT LA REFORME

- L'âge légal de départ à la retraite est porté de 60 à 62 ans. Simultanément, l'âge auquel est garanti l'attribution d'une pension à taux plein, même lorsqu'on a pas toutes les annuités requises, est repoussé de 65 à 67 ans.

- Refus de reconnaître la pénibilité à partir de critères objectifs et collectifs. Plus aucun métier n'est désormais déclaré pénible. Il s'agit juste d'un dispositif individuel de « retraite pour pénibilité » accessible aux seuls salariés souffrant « au moment du départ en retraite d'un affaiblissement physique avéré ».

- Développer l'emploi des séniors, en accordant encore au patronat des exonérations de cotisations. Sachant que, passés un certain âge, les salariés sont systématiquement écartés des entreprises (seuls 56% des 55-59 ans ont encore un emploi). Au même moment le chômage de masse sévit et atteint les 23% chez les jeunes.

LES VÉRITABLES OBJECTIFS DE LA REFORME

- Baisser le niveau des pensions prises en charge par le système général par répartition. C'est la retraite par capitalisation, et le recours aux fonds de pension privés qui sont favorisés. L'argent des retraites, géré publiquement et immédiatement, échappait jusque là aux banques et assurances. Elles peuvent désormais commencer à se frotter les mains.

- Supprimer le repère collectif que représentait la retraite à 60 ans, individualiser les situations afin d'entraver les possibilités de défense collective des travailleurs.

LA RETRAITE, DE PLUS EN PLUS TARDIVE



Les contres réformes successives depuis 1993 n'ont cessé de mettre toujours plus à contribution les salaires (augmentation de la durée de cotisation, recul de l'âge légal du départ en retraite). A l'inverse les profits, dont la part sur la richesse produite a largement augmenté, sont très peu taxés.

QUE DISENT LES CHIFFRES ?

Coût annuel du bouclier fiscal pour l'Etat.....	600 millions d'euros
Coût annuel des réductions d'impôts accordées aux plus riches depuis 2007.....	24 milliards d'euros
Coût estimé des niches fiscales pour l'Etat.....	70 milliards d'euros
Montant du déficit du système de retraite en 2010.....	32 milliards d'euros !

Prétextant une nécessité démographique, l'offensive est avant tout idéologique: il s'agit de déboulonner une à une les conquêtes sociales issues du programme du Conseil National de la Résistance adopté en 1944 (protection sociale, droit du travail...).



D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES !

- Elargir l'assiette des cotisations **en taxant davantage les profits et les revenus financiers**. Le bouclier fiscal (600 millions d'euros), les réductions d'impôts accordées aux plus riches (24 milliards d'euros) et les niches fiscales (70 milliards d'euros) doivent être supprimées.

- **Augmenter les salaires** et donc les cotisations sociales (patronales et salariales) perçues par la collectivité.

- Combattre le chômage de masse, en partageant le temps de travail nécessaire : face au "travailler plus pour gagner moins, travailler moins", défendons le "**travailler moins pour travailler tous**" !